

Légende



Commune

Droit de Préemption Urbain

Isolément acoustique au voisinage des infrastructures de transports terrestres

COMMUNE DE VERNEVILLE

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXES

Document Complémentaire
1/5000°

Edition du document :	Date de référence :			Procédure en cours :
	21 / 01 / 2015	Approbation du PLU	DCM 29 / 01 / 2015	
AGURAM Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle 3 rue Marconi 57070 Metz Tél : 03 87 21 99 00				

Le fond parcellaire est donné à titre indicatif et n'engage en rien la responsabilité de l'AGURAM - Source D.G.I. 2013



Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle / Immeuble Esotech /
3 rue Marconi / 57070 Metz / mail : contact@aguram.org / tél : 03 87 21 99 04 /
fax : 03 87 21 99 29 / www.aguram.org

